Développement économique Canada pour les régions du Québec | Canada Economic Development for Quebec Regions

# Développement économique Canada pour les régions du Québec

# Rapport sur les résultats ministériels

# 2025-2026



L'honorable Mélanie Joly
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, 2026

Numéro au catalogue : Iu90-1/16F-PDF

ISSN : 2561-0023

Also available in English under the title: 2025–26 Departmental Results Report

# Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 de Développement économique Canada pour les régions du Québec

# Table des matières


- En un coup d’œil
- Message de la ministre
- Résultats : nos réalisations
  - Responsabilité essentielle 1 : Développer l’économie du Québec
  - Services internes
- Dépenses et ressources humaines
  - Dépenses
  - Financement
  - Faits saillants des états financiers
  - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions


# En un coup d’œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son Plan ministériel 2025-2026.

Ces résultats cadrent avec les priorités énoncées dans la lettre de mandat du 21 mai 2025 émanant du premier ministre, ainsi qu’avec la vision, la mission, la raison d’être et le contexte opérationnel de DEC.

# Principale priorité

DEC a cerné la priorité suivante pour 2025-2026 :

- Poursuivre nos interventions stratégiques et adaptées pour les PME et collectivités de toutes les régions du Québec afin de favoriser une croissance à long terme.

# Faits saillants

En 2025-2026, dans un contexte économique et géopolitique marqué par l'incertitude, les tensions commerciales et la transformation rapide de secteurs clés de l'économie, DEC a poursuivi ses interventions stratégiques et adapté son offre de services afin de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les collectivités du Québec. Les activités de DEC ont d'ailleurs connu une croissance marquée au cours de 2025-2026, comparativement à l'année précédente. En effet, cette augmentation se traduit par une hausse de plus de 30 % du nombre de projets ayant reçu du financement au cours de l'année.

En s'appuyant sur son réseau de bureaux d'affaires et son approche adaptée aux réalités régionales, DEC a contribué à renforcer la résilience économique des régions et à les positionner avantageusement pour saisir les occasions de croissance à long terme, contribuant à bâtir une économie forte et résiliente.

La présence de DEC sur le terrain et ses liens étroits avec les acteurs du milieu lui permettent de jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada dans les régions du Québec. En 2025-2026, cette capacité s'est notamment traduite par le déploiement de deux nouvelles initiatives : l'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT) et l'Initiative régionale d'investissement dans la défense (IRID).

L'IRRT a soutenu les entreprises touchées par les tensions commerciales et les droits de douane en les aidant à améliorer leur productivité, à diversifier leurs marchés et à maintenir leur compétitivité dans un environnement d'affaires en constante évolution. Pour sa part, l'IRID a permis d'appuyer des entreprises et des organisations souhaitant accroître leur participation aux chaînes d'approvisionnement du secteur de la défense, notamment en développant les capacités industrielles et technologiques stratégiques. Cette initiative s'inscrit dans une approche pangouvernementale plus vaste visant à renforcer la capacité de défense souveraine du Canada tout en consolidant sa capacité industrielle.

DEC a également poursuivi ses efforts visant à positionner les entreprises et les régions du Québec dans les secteurs d'avenir. Par l'entremise de ses programmes réguliers ainsi qu'à des initiatives ciblées dans des secteurs stratégiques comme l'intelligence artificielle et le quantique, DEC a soutenu des projets favorisant le développement, l'adoption et la commercialisation de technologies de pointe. Ces interventions ont contribué à renforcer la capacité d'innovation des entreprises québécoises, à accélérer leur intégration dans les chaînes de valeur émergentes – notamment dans le cadre du commerce interprovincial – et à consolider le positionnement du Canada dans des secteurs stratégiques à fort potentiel de croissance.

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 419 706 692 $
- Nombre total d'équivalents temps plein (y compris les services internes) : 344

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses totales et les ressources humaines de DEC, consultez la section Dépenses et ressources humaines de ce rapport.

# Sommaire des résultats

Voici un sommaire des résultats atteints par le ministère en 2025-2026 dans sa « responsabilité essentielle » (son principal secteur d'activité).

## Responsabilité essentielle 1 : Développer l'économie du Québec

**Dépenses réelles :** 397 331 106 $

**Ressources humaines réelles :** 199

DEC accompagne et appui les entreprises et les collectivités du Québec dans le développement et la réalisation de leurs projets de croissance, d'innovation et de diversification, par une approche intégrée d'information, de conseil et de financement. Avec ses 12 bureaux d'affaires branchés sur leur milieu, DEC est présent sur le terrain et est la porte d'entrée privilégiée vers le soutien fédéral. À ce titre, DEC assure en continu le suivi d'un portefeuille d'investissements de plus de 3 G$, en veillant à la saine gestion des fonds publics, notamment par la perception des contributions remboursables.

En 2025-2026, l'accompagnement offert par DEC s'est notamment traduit par 369,1 M$ investis dans 1 203 projets partout au Québec. Ces projets contribuent entre autres à favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises, à stimuler l'innovation et à développer de nouveaux marchés.

Au-delà des sommes investies directement par DEC, les 556 nouvelles ententes de financement conclues au cours de l'année contribueront, à terme, à créer ou à maintenir plus de 5 300 emplois et mobiliseront des investissements totaux de 1 309 M$ provenant de DEC et d'autres partenaires. Cette capacité à agir en complémentarité avec les différents acteurs du milieu – qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux – permet à DEC d'amplifier la portée de ses interventions et les retombées des projets qu'elle soutient.

Voici un aperçu des résultats atteints en 2025-2026 à travers diverses thématiques clés.

**Tarifs douaniers**

En 2025-2026, DEC a aidé les PME manufacturières touchées par les tensions commerciales et les droits de douane à s'adapter à un environnement commercial en évolution. En déployant l'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT), DEC a soutenu leurs efforts pour diversifier leurs marchés, améliorer leur productivité et renforcer leur résilience et leur compétitivité. Cette initiative temporaire s'inscrit dans un ensemble plus large de mesures déployées par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour soutenir les entreprises canadiennes touchées par les droits de douane.

**Défense**

DEC a également déployé l'Initiative régionale d'investissement dans la défense (IRID), une mesure clé de la Stratégie industrielle de défense (SID) du gouvernement du Canada. Cette initiative a pour but d'accroître les capacités industrielles et d'innovation, et d'accélérer l'intégration des entreprises et des écosystèmes régionaux aux chaînes d'approvisionnement de défense nationales et internationales. Elle appuie également l'engagement du gouvernement du Canada d'atteindre la cible de l'OTAN en matière de défense et est alignée avec les priorités de la SID visant à renforcer la base industrielle en défense au Canada.

Dans ce contexte, DEC a investi de façon ciblée pour renforcer les capacités d'innovation, de production et de commercialisation des entreprises québécoises, tout en mettant en valeur l'expertise régionale auprès de grands donneurs d'ordres et partenaires stratégiques. À cet égard, DEC a poursuivi ses efforts pour intégrer davantage les PME québécoises aux chaînes d'approvisionnement stratégiques et pour accroître les retombées économiques associées à la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), notamment dans l'industrie de la défense.

**Intelligence artificielle**

DEC a poursuivi ses interventions visant à positionner le Québec dans des secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée, notamment l'intelligence artificielle (IA). Par l'entremise de l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle (IRIA), DEC a soutenu des entreprises, des organismes et des établissements de recherche pour stimuler l'innovation, soutenir la commercialisation des technologies de l'IA et promouvoir l'adoption de l'IA par les entreprises québécoises. Ces interventions ont favorisé la commercialisation de nouvelles technologies, le renforcement des capacités spécialisées et le rayonnement du savoir-faire québécois dans des domaines déterminants pour l'économie de demain.

**Innovation, productivité et croissance des entreprises**

DEC a soutenu la croissance et la compétitivité des PME en favorisant l'amélioration de leur productivité, la modernisation de leurs opérations et leur accès à de nouveaux marchés. Les investissements réalisés ont notamment permis l'adoption d'équipements et de procédés plus performants, l'automatisation d'activités et l'augmentation de la capacité de production des entreprises. DEC a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre de l'Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle (IRICR) afin de stimuler l'innovation, la productivité et la croissance des entreprises manufacturières innovantes œuvrant dans l'industrie de la construction résidentielle.

**Économie inclusive**

DEC favorise une économie plus inclusive en soutenant le développement et la vitalité économique des collectivités du Québec ainsi que la participation des groupes sous-représentés. DEC a ainsi investi dans la presque totalité des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, témoignant de la portée de son intervention dans les différentes régions de la province. Elle a notamment appuyé des projets de développement local et d'amélioration des destinations touristiques régionales.

DEC a également poursuivi ses efforts pour favoriser la participation économique des groupes sous-représentés, conformément à ses engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Dans cette optique, DEC a lancé un nouvel appel de projets pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN), soutenant l'entrepreneuriat des personnes issues des communautés noires.

**Économie verte**

En conformité avec sa Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027 et son plan d'action Accélérer la transition verte, DEC a maintenu son appui aux PME et aux économies régionales, contribuant ainsi aux objectifs du Canada en matière de lutte aux changements climatiques et de préservation de l'environnement. L'organisation a financé 181 projets verts pour un total de 61,3 M$, dont 16,6 M$ consacrés aux technologies propres, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance environnementale des entreprises et des collectivités. Cette aide financière a soutenu des projets qui, par exemple, réduisent significativement les impacts environnementaux, limitent les émissions de gaz à effet de serre, minimisent la dégradation des milieux naturels ou optimisent l'utilisation des ressources. DEC a d'ailleurs dépassé sa cible d'investissement et poursuivi l'assouplissement de ses conditions de financement pour encourager les entreprises qui passent à l'action.

**Services d'information aux entreprises**

Les petites entreprises et entrepreneurs en devenir du Québec ont pu compter sur les Services d'information aux entreprises de DEC. Ce guichet unique les accompagne et les oriente vers les programmes de financement, y compris ceux de DEC, ainsi que vers les ressources adaptées à leurs besoins d'affaires. De plus, l'équipe a poursuivi ses efforts afin de simplifier et d'améliorer l'accès à ses services. Le formulaire de demande d'information en ligne a été revu et optimisé et la mise à jour d'une centaine de répertoires de ressources est maintenant automatisée. Ces améliorations permettent aux entreprises de bénéficier d'un accès continu à une information à jour, fiable et pertinente, portant notamment sur les services d'aiguillage et l'information de marché.

Pour en savoir plus sur les activités liées à la responsabilité essentielle Développer l'économie du Québec de DEC, consultez la section « Résultats : nos réalisations » du présent rapport.

# Message de la ministre



**L'honorable Mélanie Joly**
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) pour 2025-2026. Ce rapport fait état des réalisations de DEC et présente les résultats obtenus en fonction des priorités et des objectifs établis pour cet exercice.

Dans un contexte économique et géopolitique incertain où les tensions commerciales et la transformation rapide des secteurs clés sont devenues la norme, il est plus essentiel que jamais pour le Canada de bâtir une économie et des collectivités fortes et résilientes. C'est dans cette perspective que DEC a poursuivi ses interventions stratégiques auprès des petites et moyennes entreprises et des collectivités du Québec.

Au cours de 2025-2026, DEC a été actif sur le terrain pour concrétiser la vision économique du gouvernement du Canada et mettre en œuvre ses priorités pour les régions du Québec. L'Agence a su déployer avec agilité des actions adaptées aux réalités changeantes afin de favoriser une croissance à long terme à l'épreuve des bouleversements conjoncturels.

Cette démarche s'est concrétisée notamment par le déploiement de deux nouvelles initiatives : l'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT), qui a soutenu les entreprises touchées par les tensions commerciales et les droits de douane; et l'Initiative régionale d'investissement dans la défense (IRID), issue de la Stratégie industrielle de défense du Canada, qui a pour sa part appuyé des entreprises et des organisations souhaitant accroître leur participation aux chaînes d'approvisionnement du secteur de la défense.

Par l'entremise de ses programmes réguliers et d'initiatives ciblées, DEC a appuyé des projets favorisant le développement, l'adoption et la commercialisation de technologies de pointe. Ces interventions ont permis à des entreprises de toute la province de renforcer leur capacité d'innover, de devenir plus productives, de percer de nouveaux marchés et d'accélérer leur intégration aux chaînes d'approvisionnement émergentes, notamment en favorisant le commerce intérieur.

Fort de sa connaissance approfondie du terrain et de son réseau de bureaux d'affaires, DEC demeure un partenaire fédéral clé du développement économique régional au Québec. En misant sur une collaboration étroite avec un large éventail d'acteurs économiques et de partenaires régionaux, l'Agence a contribué à la croissance, à la diversification et au renforcement de la compétitivité des PME et des collectivités qu'elle accompagne. Ces résultats constituent des fondations solides pour faire progresser les ambitions du gouvernement du Canada et favoriser une prospérité durable au bénéfice de l'ensemble de la population.

Bonne lecture.

# Résultats : nos réalisations

# Responsabilités essentielles et services internes


- Responsabilité essentielle 1 : Développer l’économie du Québec
- Services internes


# Responsabilité essentielle 1 : Développer l’économie du Québec

## Dans la présente section


- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l’égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes


## Description

Soutenir la croissance économique du Québec, la création d'emplois et la prospérité économique du Québec à l'aide d'une croissance propre et inclusive; aider les petites et moyennes entreprises (PME) à croître par le commerce et l'innovation; tirer parti des forces concurrentielles régionales.

## Répercussions sur la qualité de vie

La responsabilité essentielle de DEC contribue principalement au domaine « Prospérité » du Cadre de qualité de vie pour le Canada, et plus particulièrement aux indicateurs « Dynamisme de l’entreprise », « Emploi », « Productivité », « Produit intérieur brut (PIB) par habitant » et « Investissement en recherche et développement internes ». En effet, les retombées engendrées par les activités de DEC au cours de la dernière année ont favorisé une croissance économique durable dans l’ensemble des régions du Québec, contribuant ainsi à améliorer la prospérité de la population canadienne.

Parallèlement, la responsabilité essentielle de DEC contribue dans une certaine mesure au domaine « Environnement », puisque DEC appuie l’amélioration de la performance environnementale des entreprises et des collectivités dans une perspective de développement

économique durable. Finalement, DEC contribue à la perspective transversale « de l'équité et de l'inclusion », en poursuivant ses efforts pour la création d'une économie inclusive et l'amélioration de la participation de divers groupes sous-représentés de l'ensemble des régions du Québec.

## Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Développer l'économie du Québec.

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié au résultat ministériel 1 « Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance » au cours des trois derniers exercices.

**Tableau 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance**

| Indicateurs de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels |
|---|---|---|---|
| Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec | 3 420 | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 4 700* (2022)<br>2024-2025 : 7 490* (2023)<br>2025-2026 : Non actualisé** |
| Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars) | 100 G$ | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 114 G$* (2023)<br>2024-2025 : 122 G$* (2024)<br>2025-2026 : 120 G$* (2025) |
| Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars) | 2,3 G$ | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 2,6 G$* (2022)<br>2024-2025 : 2,6 G$* (2023)<br>2025-2026 : 2,5 G$* (2024) |
| Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC | 4,0 % | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 8,5 % (2023)<br>2024-2025 : 2,6 % (2024)<br>2025-2026 : Non actualisé** |

* Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice en cours ou d'un exercice ultérieur.
** « Non actualisé » indique que les données n'ont pas été actualisées par Statistique Canada depuis les derniers résultats présentés dans le tableau.

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié au résultat ministériel 2 « Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec » au cours des trois derniers exercices.

**Tableau 2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec**

| Indicateurs de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels |
|---|---|---|---|
| Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec | Femmes : 16,0 %<br><br>Autochtones : 1,1 %<br><br>Jeunes : 14,4 %<br><br>Minorités visibles : 4,3 %<br><br>Personnes en situation de handicap : 0,4 % | 31 mars 2026 | Femmes :<br>2023-2024 : Non disponible*<br>2024-2025 : 15,6 %** (2023)<br>2025-2026 : Non actualisé***<br><br>Autochtones :<br>2023-2024 : Non disponible*<br>2024-2025 : 0,8 %** (2023)<br>2025-2026 : Non actualisé***<br><br>Jeunes :<br>2023-2024 : Non disponible*<br>2024-2025 : 16,8 %** (2023)<br>2025-2026 : Non actualisé***<br><br>Minorités visibles :<br>2023-2024 : Non disponible*<br>2024-2025 : 6,1 %** (2023)<br>2025-2026 : Non actualisé***<br><br>Personnes en situation de handicap :<br>2023-2024 : Non disponible*<br>2024-2025 : 0,3 %** (2023)<br>2025-2026 : Non actualisé*** |
| Pourcentage des emplois professionnels, en sciences et en technologie dans l'économie du Québec | 36,0 % | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 36,8 %** (2023)<br>2024-2025 : 37,5 %** (2024)<br>2025-2026 : 37,7 %** (2025) |
| Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires | 2,20 $ | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 3,01 $ (2024)<br>2024-2025 : 4,66 $ (2025)<br>2025-2026 : 4,53 $ (2026) |

* « Non disponible » indique que les données ne seront jamais publiées pour les années visées, l'enquête de Statistique Canada ayant lieu sur une base triennale.
** Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice en cours ou d'un exercice ultérieur.
*** « Non actualisé » indique que les données n'ont pas été actualisées par Statistique Canada depuis les derniers résultats présentés dans le tableau.

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié au résultat ministériel 3 « Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec » au cours des trois derniers exercices.

**Tableau 3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec**

| Indicateurs de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels |
|---|---|---|---|
| Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars) | 225 M$ | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 227 M$* (2021)<br>2024-2025 : 331 M$* (2022)<br>2025-2026 : 220 M$* (2023) |
| Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec | 22,0 % | 31 mars 2026 | 2023-2024 : 17,3 %* (2020-2022)<br>2024-2025 : Non actualisé**<br>2025-2026 : Non actualisé** |
| * Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada, suivant une révision de l'approche méthodologique de DEC. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice en cours ou d'un exercice ultérieur.<br>** « Non actualisé » indique que les données n'ont pas été actualisées par Statistique Canada depuis les derniers résultats présentés dans le tableau. | | | |

En complément des informations présentées dans le Cadre ministériel des résultats (CMR) mentionné ci-haut, DEC suit et évalue plusieurs indicateurs de rendement de ses programmes pour chacun de ses projets appuyés, tout en visant l'amélioration continue de ses pratiques de mesure de rendement, afin d'appuyer une prise de décision fondée sur des données probantes et de promouvoir une gestion axée sur les résultats.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2025-2026, DEC a complété la révision de son CMR, dont les résultats seront présentés pour la première fois dans le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) 2026-2027. Le nouveau CMR de DEC vise à permettre une attribution plus directe des résultats obtenus de ses interventions et d'accroître le contrôle sur l'atteinte des cibles annuelles.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

## Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la responsabilité essentielle Développer l'économie du Québec en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel de DEC pour l'exercice.

## Résultat ministériel 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance

**Résultats obtenus**

Par le biais du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) et des initiatives ponctuelles y étant associées, DEC a soutenu la croissance et l'innovation des entreprises du Québec, en les aidant notamment à accroître leur productivité, renforcer leur compétitivité et accéder à de nouveaux marchés. Cet appui représente 250,7 M$ investis dans 854 projets, réalisés tant par des PME que par des organismes à but non lucratif (OBNL) qui offrent des services de soutien aux entreprises. Au-delà des sommes investies par DEC, les 496 nouvelles ententes de financement conclues au cours de l'année dans le cadre du programme CERI et de ses initiatives ponctuelles associées contribueront, à terme, à créer ou à maintenir près de 5 000 emplois, dont plus de la moitié sont liés à des projets soutenus par l'entremise de l'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT).

Par l'entremise de ce programme, DEC a appuyé l'accélération du virage numérique des entreprises et l'adoption de technologies de pointe, favorisant la robotisation et l'automatisation de leurs activités de production, notamment dans le secteur manufacturier. Ainsi, DEC a contribué à pallier des enjeux structurels, tels que la rareté de la main-d'œuvre et le retard de productivité des entreprises dans certains secteurs, alors que les entreprises du Québec demeuraient affectées par l'incertitude et les tensions commerciales.

Dans ce contexte, DEC a également soutenu les efforts des entreprises pour diversifier leurs marchés et renforcer leurs liens commerciaux au Canada. En plus d'adapter ses paramètres de programmes pour appuyer le commerce intérieur, DEC a participé, avec les autres agences de développement régional (ADR), à la création du Réseau des délégués au commerce intérieur au printemps 2026. Composé de représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux, ce réseau vise à aider les PME de partout au Canada à établir des liens avec de nouveaux clients et fournisseurs au pays.

Voici les principaux résultats obtenus en 2025-2026 par l'entremise du CERI et des initiatives ponctuelles et ciblées s'y rattachant :

- **Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT) : 54,4 M$ investis dans 227 projets.** En favorisant l'amélioration de la performance, de la productivité et de la compétitivité des PME et des chaînes d'approvisionnement touchées par les droits de douane, ainsi que la diversification de leurs marchés, DEC a contribué à atténuer les impacts tarifaires et à renforcer la résilience des entreprises et de l'économie canadienne.
- **Initiative régionale d'investissement dans la défense (IRID) : 30,1 M$ investis dans 44 projets.** En favorisant le développement et l'intégration des PME québécoises dans les chaînes d'approvisionnement de la défense, de même que le renforcement de leurs capacités industrielles et d'innovation, DEC a contribué à mettre en place la Stratégie industrielle de défense du Canada.

- **Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle (IRIA) : 6,9 M$ investis dans 70 projets.** En favorisant l'intégration de technologies d'intelligence artificielle (IA) dans des secteurs stratégiques par l'appui à des projets transformateurs visant le développement, la commercialisation et l'adoption de solutions d'IA par les PME, DEC a contribué à accroître la productivité, la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises québécoises. Cette initiative temporaire s'inscrit dans la Stratégie nationale du Canada sur l'intelligence artificielle.

- **Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle (IRICR) : 6,8 M$ investis dans 11 projets.** Dans le cadre de cette initiative temporaire, qui a pris fin le 31 mars 2026, DEC a appuyé des PME manufacturières et des OBNL qui développent des solutions innovantes pour le secteur de la construction résidentielle de multilogements et sa chaîne d'approvisionnement. DEC a ainsi contribué au Plan du Canada sur le logement visant à résoudre la crise du logement, en y facilitant l'accès pour la population canadienne.

- **Initiative de développement économique pour l'Est de Montréal (IDEEM) : 7,8 M$ investis dans 32 projets**. Par l'entremise du CERI et d'initiatives ponctuelles, DEC a ainsi favorisé la revitalisation, l'attractivité et la réindustrialisation durable de l'Est de Montréal, territoire aux prises depuis plusieurs années avec des défis socio-économiques importants.

- **Soutien à des OBNL en appui au développement économique régional : 61,9 M$ investis dans 117 projets.** DEC a soutenu financièrement plusieurs OBNL, afin de créer, renforcer ou maintenir des écosystèmes de développement économique régionaux. Ces projets – menés par des OBNL offrant des services aux entreprises pour appuyer leurs projets d'affaires – incluent le développement, l'adoption, l'adaptation et la commercialisation de technologies. En 2025-2026, ces OBNL ont offert des services à près de 7 735 clients, répondant ainsi au besoin d'accompagnement des entreprises tout en favorisant un environnement entrepreneurial propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité.

- **Transition environnementale des entreprises : 58,0 M$ investis dans 166 projets.** DEC a soutenu des projets qui visent le développement et l'adoption de technologies propres, ainsi que la modification des pratiques d'affaires dans une perspective de croissance durable. En plus d'avoir un impact positif sur le développement économique de leur région, ces projets contribuent à la réduction de gaz à effet de serre, à la fabrication de produits moins polluants, à l'essor de la bioénergie, des énergies alternatives et des véhicules électriques, ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

| Exemples de projets sous le résultat ministériel 1 |
| --- |
| **Projet d'adoption technologies de pointe**<br><br>**Où** : Shawinigan, appuyé par le Bureau d'affaires (BA) de la Mauricie<br><br>**Qui** : Visio Inna - Assemblage inc. est une entreprise en démarrage qui se spécialise dans la fabrication et l'assemblage de produits électroniques destinés principalement aux secteurs médical, militaire et de l'automobile.<br><br>**Quoi** : L'aide remboursable de 1,5 M$ vise à soutenir le démarrage de l'entreprise par l'acquisition d'équipements de production à la fine pointe de la technologie intégrant l'intelligence artificielle. |
| **Projet financé par l'IRRT**<br><br>**Où** : Sept-Îles, appuyé par le BA de la Côte-Nord<br><br>**Qui** : Métal 7 Inc. fabrique des équipements industriels miniers spécialisés.<br><br>**Quoi** : L'aide non remboursable de 1 M$ vise l'amélioration de la productivité et de la capacité de production ainsi que la diversification des marchés de l'entreprise par l'acquisition d'équipements de production et la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation. |
| **Projet financé par l'IRID**<br><br>**Où** : Gaspé, appuyé par le BA Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine<br><br>**Qui** : Chantier Naval Forillon se spécialise dans la réparation et la construction de navire de pêche et plus récemment de navire de la garde-côtière.<br><br>**Quoi** : L'aide remboursable de 1 151 250 $ vise l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'entreprise par la modernisation de la rampe de mise à l'eau. |
| **Projet financé par l'IRIA**<br><br>**Où** : Laval, appuyé par le BA du Grand Montréal<br><br>**Qui** : Matador.IA Inc. est une entreprise de technologie de l'information qui conçoit et commercialise une plateforme logicielle d'intelligence artificielle destinée aux concessionnaires automobiles.<br><br>**Quoi** : L'aide remboursable de 280 000 $ vise à appuyer les activités de diversification des marchés du client. |
| **Projet financé par l'IRICR**<br><br>**Où** : Matane, appuyé par le BA du Bas—Saint-Laurent<br><br>**Qui :** Les Habitations Mont Carleton inc. est une PME manufacturière innovante spécialisée dans la fabrication d'habitations modulaires en usine destinées aux secteurs unifamilial, multilogements et commercial.<br><br>**Quoi** : L'aide remboursable de 1,5 M$ vise à augmenter la capacité de production et la productivité par l'acquisition d'équipements numériques pour une nouvelle usine robotisée de fabrication d'habitations modulaires. |

**Projet d'OBNL financé par le CERI**

**Où** : Tout le Québec, appuyé par le BA Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec

**Qui :** Le Consortium de recherche précompétitive en traitement et transformation de substances minérales (COREM) est un centre d'expertise en traitement de minerais de renommée mondiale et qui œuvre à renforcer la compétitivité et la transition durable de l'industrie minière, notamment par la récupération des minéraux critiques et stratégiques (MCS).

**Quoi** : L'aide non remboursable de 1 M$ vise à renforcer les capacités d'innovation et de transfert technologique de l'organisme auprès des PME du secteur afin d'accélérer le développement et d'accroître la production domestique des MCS.

**Projet en transition verte financé par le CERI**

**Où** : Lachute, appuyé par le BA de l'Outaouais

**Qui** : Recytronique inc. est une entreprise en démarrage qui se spécialise dans la fabrication de matériaux en composite à partir du recyclage de cartes électroniques.

**Quoi** : L'aide remboursable de 306 000 $ vise le démarrage de l'entreprise par l'acquisition d'équipements de fabrication.

En 2025-2026, DEC a intensifié ses interventions dans le secteur de la défense et de la sécurité, une priorité du gouvernement du Canada. DEC a renforcé sa collaboration avec les partenaires gouvernementaux et l'industrie, et accru son accompagnement auprès des PME, des centres de recherche et des grands donneurs d'ordres. Dans le cadre de la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), DEC a notamment aidé les entreprises québécoises à saisir les occasions d'affaires générées par les grands investissements en défense, tout en faisant valoir leur expertise et leurs capacités auprès des donneurs d'ordres.

DEC a également favorisé les maillages entre les entreprises québécoises et les acteurs de l'industrie en participant à des événements clés du secteur. Lors du Salon mondial de la défense et de la sécurité au Canada (CANSEC), DEC a notamment collaboré à une activité de réseautage réunissant plus de 250 représentants de l'industrie. Ces efforts, conjugués aux investissements découlant de la Politique des RIT, ont contribué à la réalisation de projets structurants au Québec, notamment dans le secteur de l'aérospatiale, et à maximiser les retombées économiques des grands investissements en défense.

## Résultat ministériel 2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec

### Résultats obtenus

Par l'entremise du Programme de développement économique du Québec (PDEQ) et des initiatives ponctuelles y étant associées, DEC a investi 83,4 M$ dans 280 projets visant à aider les collectivités à saisir des occasions de développement et de diversification économiques porteuses pour l'avenir. Dans le cadre de son mandat, DEC accorde une attention particulière aux collectivités moins dynamiques sur le plan économique. Pour les appuyer, DEC a concentré son appui sur des projets d'entreprises à rayonnement local et régional, sur le développement de

l'offre touristique régionale, sur la mise en marché d'attraits touristiques à l'échelle nationale et internationale afin de stimuler les dépenses de touristes provenant de l'extérieur du Québec, ainsi que sur les efforts d'attraction d'investissements étrangers.

Voici les principaux résultats obtenus en 2025-2026 par l'entremise du PDEQ et des initiatives ponctuelles et ciblées s'y rattachant :

- **Programme pour la croissance du tourisme – Québec (PCT) : 13,0 M$ investis dans 57 projets.** DEC a contribué à renforcer la capacité des attraits à portée locale pour bâtir et consolider une offre à potentiel élevé pour attirer des touristes hors Québec dans toutes les régions. Cette initiative ponctuelle, s'étant terminé le 31 mars 2026, vise à développer et à améliorer les destinations touristiques régionales afin de faire croître la compétitivité des régions du Québec à titre de destination touristique internationale.
- **Initiative de développement économique pour l'Est de Montréal (IDEEM) : 1,3 M$ investis dans 11 projets**. Par l'entremise du PDEQ, DEC a favorisé la revitalisation, l'attractivité et la réindustrialisation durable de l'Est de Montréal, territoire aux prises depuis plusieurs années avec des défis socio-économiques importants.
- **Soutien à des OBNL en appui au développement économique régional : Quelques 7 187 clients ont reçu divers services dans le cadre de 235 projets.** Chaque année, DEC soutient financièrement plusieurs OBNL, afin de créer, développer ou maintenir des écosystèmes de développement économique régionaux qui répondent aux besoins des entreprises et favorisent un environnement entrepreneurial propice au développement et à la diversification économiques des régions du Québec.
- **Transition environnementale des entreprises : 3,3 M$ investis dans 15 projets.** DEC a poursuivi son engagement à favoriser la transition environnementale des entreprises du Québec, notamment en les aidant à financer leur virage vert et à se doter de l'expertise nécessaire pour le réaliser, et contribuant ainsi au développement durable des collectivités.

**Exemples de projets sous le résultat ministériel 2**

**Projet financé par le PCT**

**Où** : Parc régional des Grandes-Rivières, appuyé par le BA du Saguenay—Lac-Saint-Jean

**Qui** : Société de gestion du Parc régional des Grandes-Rivières de la MRC de Maria-Chapdelaine a pour mission de mettre en valeur et gérer le territoire et les différentes composantes intégrées et associées au Parc régional.

**Quoi** : L'aide non remboursable de 250 000 $ vise à bonifier l'offre de produits et d'expériences touristiques du Parc régional par l'aménagement d'une passerelle piétonne permettant de compléter un sentier pédestre.

**Projet financé par l'IDEEM**

**Où** : Est de Montréal, appuyé par le BA du Grand Montréal

**Qui :** Les Laboratoires MZL inc. (MZL) est une entreprise innovante et en croissance qui offre une vaste gamme de produits d'hygiène personnelle et de nettoyants éco-conscients.

**Quoi** : L'aide remboursable de 1,3 M$ vise l'amélioration de la productivité et des capacités de production des produits écoresponsables de l'entreprise par l'acquisition d'équipements numériques, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation.

**Projet financé par le FICNI***

**Où** : Inukjuak, appuyé par le BA de l'Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec

**Qui** : Sirivik est un organisme qui met en œuvre un large éventail de programmes orientés vers la souveraineté alimentaire de la région.

**Quoi** : L'aide non remboursable de 400 000 $ vise à rehausser la capacité de l'organisme à soutenir la mise en place d'un centre de sécurité alimentaire inuit afin d'offrir à la population locale des services tels des activités de cuisine communautaire et des produits frais du jardinage en serre tels que baies, salade et tomates.

**Projet d'OBNL financé par le PDEQ**

**Où** : Tout le Québec, appuyé par la Direction des initiatives interrégionales (DII)

**Qui** : Tourisme Autochtone Québec (TAQ) est une association touristique sectorielle (ATS) qui a pour mission de guider et de propulser les entrepreneurs autochtones sur les marchés touristiques.

**Quoi** : D'une durée de quatre ans (2023-2027), l'aide non remboursable de 1,7 M$ vise à offrir de l'accompagnement aux entreprises de propriété autochtone dans le développement et la structuration de l'offre touristique et la commercialisation.

* De plus amples renseignements sur le Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI) sont présentés à l'encadré ci-après portant sur l'économie inclusive.

Le Programme de développement des collectivités (PDC) soutient le développement économique local en aidant les collectivités à élaborer et mettre en œuvre des solutions locales face à des enjeux locaux. Par son entremise, DEC a soutenu les opérations des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE), qui offrent du financement et de l'aide technique aux PME et appuient diverses initiatives de développement économique local. L'investissement annuel de DEC de 35,1 M$ a permis à ces organismes d'appuyer la réalisation de projets locaux et de poursuivre leur mission de soutien au développement économique des PME et des collectivités situées dans les régions rurales du Québec. Au cours de l'année, les SADC et CAE ont investi 76,8 M$ sous forme de prêts et 0,4 M$ en aide technique pour soutenir 2 924 entreprises dans les régions du Québec. Également, l'engagement des SADC et des CAE envers la vitalité des collectivités qu'ils desservent a mené au lancement de 383 projets de développement économique local cette année. Au total, ces projets représentent des investissements de 1,4 M$.

**Économie inclusive**

En 2025-2026, DEC a promu une croissance économique plus inclusive en appuyant des entreprises dirigées par des personnes issues de groupes sous-représentés, de même que des projets ayant un impact positif sur l'ensemble de la population, incluant les communautés autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis).

- **Initiative de développement économique – Langues officielles (IDE-LO) : 4,4 M$ investis dans 25 projets** visant à favoriser le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) par diverses activités, dont l'innovation, l'entrepreneuriat, les partenariats et la diversification des activités économiques.
- **Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) – Fonds pour l'écosystème : 4,6 M$ investis dans 9 projets** menés avec des organismes dirigés par des membres issus des communautés noires pour leur permettre de développer de nouveaux services ou d'étendre ceux qu'ils offrent déjà, tels que le mentorat, le réseautage, la planification financière et l'accompagnement en gestion d'entreprise aux entrepreneur(e)s issu(e)s des communautés noires. Un nouvel appel à projets a été lancé. Les projets retenus débuteront leurs activités d'accompagnement en 2026-2027 pour une période de quatre ans.
- **Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI) : 0,8 M$ investis dans 4 projets** visant à soutenir les initiatives de sécurité alimentaire – tant existantes que nouvelles – contribuant ainsi à renforcer et à diversifier l'activité économique au Nunavik.
- **Programme de croissance pour le tourisme - Québec (PCT) – Fonds dédiés à des projets touristiques Autochtones** : **2,6 M$ investis dans un projet** visant à renforcer les attraits touristiques autochtones au Québec, soit plus de 20 % de l'ensemble des dépenses de DEC dans le cadre du PCT.
- **Initiative verte du Québec (IVQ) : 2,1 M$ investis dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques dans 15 projets administrés conjointement par DEC et Services aux Autochtones Canada (SAC)**. Les deux organismes travaillent en synergie pour permettre aux communautés autochtones de saisir les opportunités économiques liées aux énergies vertes et de participer à la transition énergétique du Québec. Cette collaboration se traduit entre autres par l'identification, l'analyse et la recommandation de projets qui génèrent des emplois, favorisent la création d'entreprises et augmentent les revenus communautaires.

## Résultat ministériel 3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec

**Résultats obtenus**

Par le biais du CERI, DEC a investi 24,0 M$ dans 45 projets de développement d'innovations et de transfert technologique et 18,5 M$ dans 123 projets visant la commercialisation et l'expansion des marchés d'innovations. Ces investissements ont aidé les entreprises québécoises à développer leurs marchés, à accéder à de nouveaux clients et à s'intégrer davantage aux chaînes de valeur mondiales, ainsi qu'à saisir les occasions offertes par les marchés publics et la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT).

DEC a par ailleurs soutenu des projets de développement et de commercialisation de nouvelles technologies durables afin d'accélérer le virage vert de l'économie des régions du Québec, conformément à son Plan d'action pour accélérer la transition verte.

Dans le cadre de l'Innovation quantique régionale (IQR), DEC a ciblé son soutien vers ce secteur technologique à fort potentiel de croissance. Elle a investi 7,5 M$ dans 11 projets afin d'aider des entreprises québécoises à prendre de l'expansion et à commercialiser des technologies quantiques par l'entremise des principaux centres d'expertise quantique régionaux. Cette intervention contribue au volet commercialisation de la Stratégie quantique nationale du Canada et au développement de technologies susceptibles de transformer des secteurs clés comme l'informatique, les communications, la cybersécurité, la détection, l'imagerie et les matériaux novateurs.

DEC a aussi soutenu le renforcement des capacités des PME à commercialiser des produits issus de l'innovation dans le cadre de l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle (IRIA) et de l'Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle (IRICR), dont les résultats sont présentés précédemment. Ces initiatives ont notamment aidé les PME québécoises à adopter et à mettre à l'échelle de nouvelles méthodes et technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations.

| Exemples de projets sous le résultat ministériel 3 |
| --- |
| **Projet financé de commercialisation d'innovation** |
| **Où** : Québec, appuyé par le BA Québec–Chaudière-Appalaches |
| **Qui** : McNicoll Chirurgical inc. est une entreprise en démarrage spécialisée dans le développement de dispositifs médicaux orthopédiques implantables. |
| **Quoi** : L'aide non remboursable de 400 000 $ vise l'augmentation des ventes de l'entreprise par la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation. |

**Projet financé par l'IQR**

**Où** : Sherbrooke, appuyé par le BA des Cantons-de-l'Est

**Qui** : Nord Quantique inc. est une jeune PME spécialisée dans la correction d'erreurs quantiques et qui œuvre au développement et à la fabrication d'un premier ordinateur quantique fiable.

**Quoi** : L'aide remboursable de 1,8 M$ vise l'acquisition des équipements nécessaires à la production et la mise en marché de son innovation.

## Principaux risques

Au cours de la dernière année, DEC a poursuivi son engagement dans la mise en œuvre de mesures visant à atténuer les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur l'atteinte de ses résultats. Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des réalités économiques et des technologies, l'organisation a continué d'adapter ses interventions et de renforcer ses capacités afin de soutenir la prestation de ses programmes et services tout en assurant la sécurité et la résilience de ses opérations.

Voici plus particulièrement les mesures mises à place en regard des deux risques liés à la réalisation de la responsabilité essentielle de DEC.

**Risque « Programmes et services »**

En 2025-2026, le contexte économique et géopolitique est demeuré marqué par l'incertitude, les tensions commerciales et la transformation rapide de secteurs clés de l'économie. Dans ce contexte, DEC a poursuivi ses efforts afin d'adapter ses interventions aux réalités régionales et aux besoins émergents de sa clientèle.

En s'appuyant sur son réseau de bureaux d'affaires présents dans toutes les régions du Québec et sur une collaboration étroite avec ses partenaires locaux, provinciaux et fédéraux, DEC a accompagné les entreprises, les organismes et les collectivités dans la réalisation de projets contribuant au développement économique régional et à la diversification de l'économie québécoise. Son approche intégrée, combinant information, accompagnement et soutien financier, lui a permis d'ajuster son intervention à l'évolution des besoins.

Ces mesures ont permis à DEC de demeurer bien positionné pour répondre aux besoins évolutifs de sa clientèle et pour soutenir les priorités économiques du gouvernement dans un environnement en constante évolution.

**Risque « Cybersécurité »**

En 2025-2026, les cybermenaces ont continué de croître en complexité et en fréquence, sans toutefois avoir d'incidence sur les opérations de DEC. Afin de réduire les risques d'incidents susceptibles d'affecter ses opérations ou sa réputation, DEC a poursuivi la mise en œuvre de mesures de cybersécurité visant à renforcer la prévention, notamment par des mesures de sensibilisation, ainsi que la détection.

L'organisation a notamment maintenu ses activités de sensibilisation et de formation auprès du personnel afin de favoriser l'adoption de comportements sécuritaires et d'accroître la vigilance

face aux menaces émergentes. Ces efforts ont été soutenus par le maintien et l'amélioration de contrôles techniques visant à protéger les systèmes et les informations de l'organisation.

Ces mesures ont permis à DEC de poursuivre ses activités de transformation numérique tout en maintenant un environnement technologique sécuritaire et résilient, soutenant la prestation de ses programmes et services.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

**Tableau 4 : Aperçu des ressources requises pour Développer l'économie du Québec**

| Ressources | Prévues | Réelles |
|---|---|---|
| Dépenses | 307 850 857 $ | 397 331 106 $ |
| Équivalents temps plein | 206 | 199 |

L'onglet Finances de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

## Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

### Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)

DEC continu d'appliquer sa politique ainsi que son cadre de gouvernance en matière d'ACS Plus, afin d'intégrer de façon systématique les enjeux liés au genre et à la diversité dans la conception des politiques, des programmes, des pratiques internes et des services destinés à la clientèle. Des ACS Plus ont été intégrées dans les nouveaux programmes et initiatives conçus en cours d'année, conformément aux exigences.

DEC a également mis en œuvre les recommandations nationales liées à l'ACS Plus issues de l'Évaluation nationale du Programme de croissance économique régionale par l'innovation, réalisée en 2023, notamment en ce qui a trait à l'harmonisation en ce qui concerne la collecte des données et au partage de bonnes pratiques entre ADR sur cette priorité.

De plus, DEC a poursuivi la mise en œuvre de son approche en matière d'EDI applicable à l'ensemble de sa clientèle et de ses programmes – une approche qui découle des constats d'une ACS Plus complétée en 2018 :

- **Annexe EDI dans la demande d'aide visant à sensibiliser la clientèle de DEC à l'importance de l'EDI et d'en estimer l'intégration** : Des 556 projets menés par des PME et des OBNL ayant été approuvés en 2025-2026, 169 (30 %) indiquent qu'une composante

EDI est présente dans leurs pratiques organisationnelles et 359 (65 %) indiquent avoir l'intention d'entamer ou de poursuivre des efforts en matière d'EDI.

- **Ressources clientèle :** Les outils de sensibilisation sur les avantages compétitifs de l'EDI mis à la disposition de la clientèle de DEC suscitent toujours de l'intérêt de sa part.

**ACS Plus : Faits saillants de nos investissements 2025-2026**

DEC rend compte de ses investissements à l'égard des groupes sous-représentés en se basant principalement sur les données recueillies dans le formulaire d'autodéclaration volontaire, dans lequel la clientèle est invitée à indiquer son appartenance à un ou plusieurs des groupes visés au moment du dépôt de la demande de financement. Puisque le formulaire est rempli sur une base volontaire, les résultats peuvent comporter des lacunes en raison de renseignements incomplets, inexacts ou insuffisants. Sur l'ensemble des projets approuvés en 2025-2026, 35 % présentent un promoteur issu d'au moins un groupe sous-représenté.

**Investissements PME :** 48,9 M$ investis dans 233 projets de PME dont les propriétaires majoritaires se sont auto-identifiés comme appartenant à des groupes sous-représentés, soit 26 % du total des investissements et 30 % du nombre total de projets de PME.

**Investissements OBNL :** 91,6 M$ investis dans 267 projets d'OBNL étant dirigés ou majoritairement dirigés par des personnes qui se sont auto-identifiées comme appartenant à des groupes sous-représentés, soit 51 % du total des investissements et 62 % du nombre total de projets d'OBNL.

Voici la distribution des investissements en 2025-2026 ventilée selon les neuf catégories de groupes sous-représentés identifiés par DEC. Les définitions se retrouvent sur le site Web de DEC et les montants ci-dessous ne doivent pas être additionnés, puisque la clientèle peut s'autodéclarer comme appartenant à plus d'un groupe :

- 2ELGBTQI+ : 34 projets (10,8 M$);
- Autochtones : 65 projets (16,9 M$);
- Femmes : 290 projets (82,6 M$);
- Jeunes : 181 projets (38,1 M$);
- Communautés racisées : 53 projets (11,1 M$);
- Communautés noires : 34 projets (11,3 M$);
- CLOSM : 61 projets (15,6 M$);
- Nouveaux arrivants au Canada et immigrants : 54 projets (15,8 M$);
- Personnes en situation de handicap : 13 projets (4,0 M$).

Pour de plus amples renseignements sur l'intervention de DEC liée à l'ACS Plus et aux groupes sous-représentés, veuillez consulter le Tableau de renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus.

## Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

DEC continue de souscrire à une approche de développement économique qui contribue à faire progresser l'économie du Québec dans le respect de l'environnement et d'une croissance économique inclusive et durable. DEC est interpellé par quatre objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026, qui s'articule autour des objectifs de développement durable des Nations unies suivants :

- Objectif 8 : Favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada.
- Objectif 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités.
- Objectif 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission.
- Objectif 13 : Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et à leurs impacts.

DEC contribue aussi à divers objectifs à travers certaines de ses interventions ponctuelles, soit :

- Objectif 9 : Favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada.
- Objectif 11 : Améliorer l'accès au logement abordable, à l'air pur, aux transports, aux parcs et aux espaces verts, ainsi qu'au patrimoine culturel au Canada.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de DEC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre Stratégie ministérielle de développement durable et les rapports sur les progrès.

## Intelligence artificielle

**Utilisation de l'intelligence artificielle en 2025-2026**
En 2025-2026, DEC a poursuivi une approche graduelle et encadrée d'intégration de l'intelligence artificielle (IA) axée sur l'expérimentation et l'apprentissage organisationnel. Quatorze initiatives d'IA générative ont été réalisées ou amorcées dans différents secteurs afin d'évaluer son potentiel pour soutenir la productivité, améliorer les processus internes et appuyer la prestation de services ou l'expérience client.

Ces expérimentations ont démontré des gains de productivité et d'efficience dans plusieurs activités, tout en permettant de mieux comprendre les bénéfices, les limites et les risques associés à l'utilisation de l'IA dans un contexte gouvernemental. Elles ont également confirmé l'importance de la supervision humaine pour assurer la qualité, la fiabilité et l'utilisation responsable des résultats produits par l'IA. En tout temps, la prise de décision est demeurée sous la responsabilité des employés, qui sont ont conservés l'entière imputabilité des livrables produits. L'IA a été utilisée uniquement comme un outil de soutien à l'analyse et à l'exécution de certaines tâches, sans se substituer au jugement professionnel ou à la responsabilité humaine.

**Mesures prises pour préparer l'effectif et l'organisation à l'adoption de l'IA**
En parallèle, DEC a poursuivi ses efforts afin de préparer l'organisation et son effectif à une adoption graduelle, sécuritaire et responsable de l'IA. Dans le cadre de sa Stratégie numérique

2024-2027, DEC a renforcé son cadre de compétences numériques en lançant des parcours d'apprentissage et des activités de sensibilisation portant notamment sur l'IA, la cybersécurité, la gestion de l'information et la protection des renseignements.

DEC a privilégié une approche fondée sur l'accompagnement des équipes, l'expérimentation et le partage des apprentissages. Les travaux réalisés ont également permis de renforcer les bases nécessaires à une intégration responsable de l'IA, notamment en matière de gouvernance, de gestion de l'information, de sécurité et d'accès encadré à des outils approuvés.

### Répertoire des programmes

Les programmes suivants appuient la responsabilité essentielle Développer l'économie du Québec :

- Programme : Innovation régionale
- Programme : Vitalité des collectivités
- Programme : Soutien ponctuel ou ciblé

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour Développer l'économie du Québec se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

# Services internes

## Dans la présente section


- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Processus de risque et de conformité
- Marchés attribués à des entreprises autochtones


## Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui aident un ministère à s'acquitter de ses obligations ministérielles et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communications;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

## Progrès à l’égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

En 2025-2026, DEC a poursuivi la mise en œuvre de DEC 2027, son plan de gestion triennal visant à renforcer sa capacité organisationnelle et à soutenir la réalisation de sa mission auprès des entreprises, des collectivités et des régions du Québec. Cette deuxième année de mise en œuvre a été marquée par des progrès concrets en matière d’inclusion, d’habilitation numérique et d’amélioration continue des processus et des services.

À ce titre, voici quelques exemples de réalisations en 2025-2026 :

- **En matière d’inclusion et de collaboration** : DEC a poursuivi ses efforts visant à promouvoir une culture organisationnelle fondée sur le respect, l’ouverture et la diversité. L’organisation a notamment soutenu les réseaux d’employés en quête d’équité ainsi que les activités menées dans le cadre du Championnat de l’équité, de la diversité et de l’inclusion (EDI), contribuant à créer des espaces sûrs favorisant le dialogue, le partage d’expériences et la sensibilisation aux enjeux liés à l’EDI. Ces initiatives ont également appuyé la mise en œuvre du Plan EDI 2025-2028 et du Plan d’accessibilité 2026-2029.
- **En matière d’habilitation numérique :** DEC a poursuivi le renforcement de l’habilitation numérique de son personnel afin de lui permettre de mieux tirer parti des technologies et des outils à sa disposition. L’organisation a notamment mis en place le Carrefour numérique afin d’offrir aux employés un point d’accès simplifié aux services et ressources numériques. Par le déploiement de nouveaux outils de gestion et de visualisation des données, elle a également expérimenté des solutions fondées sur l’intelligence artificielle et renforcé son environnement informationnel. Ces initiatives ont contribué à accroître l’autonomie du personnel, à améliorer l’accès à l’information et à soutenir une culture davantage axée sur le numérique et les données.
- **En matière d’amélioration continue des processus et des services :** DEC a poursuivi ses efforts d’optimisation des processus et des outils opérationnels afin d’améliorer l’efficience organisationnelle et l’expérience client. Plusieurs processus administratifs ont été simplifiés ou automatisés, tandis que de nouveaux outils de gestion fondés sur les données ont été déployés pour soutenir la prise de décision. DEC a également poursuivi la modernisation de ses programmes et services par le biais du déploiement de son Portail transactionnel Espace client dans l’ensemble des bureaux d’affaires, à la simplification des demandes en ligne et à l’avancement des travaux liés à la signature électronique dans les ententes de financement.

Les initiatives menées au cours de l’année ont permis de renforcer la collaboration et l’inclusion au sein de l’organisation, d’accroître la capacité numérique du personnel et de moderniser les processus qui soutiennent la prestation des programmes et services de DEC.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

**Tableau 5 : Ressources requises pour les services internes en 2025-2026**

| Ressources | Prévues | Réelles |
|---|---|---|
| Dépenses | 23 378 466 $ | 22 375 586 $ |
| Équivalents temps plein | 164 | 145 |

L'onglet Finances de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

## Processus de risque et de conformité

Le processus de risque et de conformité (PRC) est une autoévaluation conçue pour aider les administrateurs généraux et administratrices générales à vérifier que des pratiques et des mesures de contrôle sont en place pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la loi et des politiques du Conseil du Trésor, ainsi que de gérer efficacement les risques dans leur organisation.

En 2025-2026, DEC a procédé à une autoévaluation dans le cadre du PRC.

Les résultats démontrent que DEC a mis en place des pratiques et des contrôles adéquats dans plusieurs domaines, tout en mettant en lumière certaines possibilités d'amélioration des pratiques de gestion.

DEC a pris les mesures nécessaires afin d'assurer sa conformité et de renforcer ses pratiques de gestion. Dans le cadre de l'ensemble de l'exercice, trois non-conformités liées à la composante de sécurité ont été relevées. Des mesures concrètes ont été mises en œuvre afin de corriger ces écarts et de renforcer les contrôles en place.

À cet égard, le Plan de sécurité ministériel a été mis à jour. Ce plan précise la gouvernance en matière de sécurité, notamment les stratégies, les priorités, les responsabilités et les échéanciers. Il vise également à soutenir le maintien, le renforcement, la surveillance et l'amélioration continue des pratiques de sécurité, particulièrement en lien avec les contrôles établis.

Par ailleurs, l'ensemble des composantes évaluées a fait l'objet de discussions au sein du Comité exécutif de DEC. Ces échanges ont non seulement permis d'assurer la conformité, mais également de tirer parti des résultats des autoévaluations afin d'accroître, lorsque pertinent, le niveau de maturité organisationnelle à l'égard des diverses composantes évaluées.

## Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque exercice, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau 6, DEC a attribué 10,53 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

**Tableau 6 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones**

| Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés | Résultats 2025-2026 |
|---|---|
| Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones (A) | 174 860,01 $ |
| Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B) | 1 660 212,44 $ |
| Valeur des exceptions approuvées par l'administration générale (C) | 0 $ |
| Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A ÷ (B − C) × 100] | 10,53 % |

**Remarques**

Aux fins de la cible minimale de 5 %, Services aux Autochtones Canada définit les « entreprises autochtones » comme suit :

- une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné ou une Aînée, un conseil de bande ou un conseil tribal;
- une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada;
- une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.

Dans son Plan ministériel 2026-2027, DEC prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2025-2026, il aurait attribué 7 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Le résultat obtenu est supérieur à la cible de 5 % ainsi qu'au résultat prévu de 7 % indiqué dans le Plan ministériel 2026-2027, pour l'exercice financier 2025-2026. Cette performance est attribuable à la collaboration soutenue des différentes directions ainsi qu'à la reconduction des stratégies mises en place par le ministère, incluant :

- L'intégration de séances de sensibilisation aux présentations annuelles portant sur l'approvisionnement, destinées aux gestionnaires ainsi qu'aux employés dont les fonctions sont directement liées à l'achat de biens ou à la passation de marchés, soulignant

l'importance et l'obligation de vérifier systématiquement si des entreprises autochtones sont en mesure de répondre aux besoins de l'organisation en biens et services.

- Le maintien du plan stratégique d'approvisionnement de DEC dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), reposant sur les actions clés suivantes :
    - Déterminer dès le début du processus de passation de marché si le marché autochtone est en mesure d'y répondre.
    - Effectuer systématiquement une vérification dans le répertoire des entreprises autochtones afin d'identifier des fournisseurs qualifiés dans divers secteurs.
    - Utiliser les offres à commandes obligatoires (OAC) comportant les clauses SAEA pour l'acquisition de biens. À cet égard, la majorité des achats de biens en technologies de l'information (TI) à DEC sont réalisés auprès de fournisseurs autochtones répertoriés.
    - Recourir aux méthodes de marchés réservés (obligatoires, volontaires ou conditionnels).
    - Informer et inviter les entreprises autochtones non enregistrées, repérées lors des recherches réalisées, à s'inscrire au répertoire des entreprises autochtones afin de répondre aux critères de reconnaissance requis pour les marchés publics.

# Dépenses et ressources humaines

## Dans la présente section


- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines


## Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

### Sommaire du rendement budgétaire

Le tableau 7 montre les montants que DEC a dépensés au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle et assurer la prestation de ses services internes.

**Tableau 7 : Dépenses réelles de trois exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)**

| Responsabilité essentielle et services internes | Budget principal des dépenses 2025-2026 | Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2025-2026 | Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées) |
|---|---|---|---|
| Développer l'économie du Québec | 307 850 857 $ | 400 414 142 $ | • 2023-2024 : 536 169 207 $<br>• 2024-2025 : 312 884 341 $<br>• 2025-2026 : 397 331 106 $ |
| Services internes | 23 378 466 $ | 24 863 822 $ | • 2023-2024 : 27 013 595 $<br>• 2024-2025 : 24 746 099 $<br>• 2025-2026 : 22 375 586 $ |
| **Total** | **331 229 323 $** | **425 277 964 $** | • 2023-2024 : 563 182 802 $<br>• 2024-2025 : 337 630 440 $<br>• 2025-2026 : 419 706 692 $ |

### Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Le budget de DEC se compose d'un financement récurrent, utilisé pour la livraison de ses programmes réguliers, et d'un financement temporaire, destiné aux initiatives ponctuelles et ciblées. Ce dernier varie en fonction des initiatives que DEC doit mettre en œuvre en réponse à la conjoncture économique ou à des événements ayant un impact significatif sur les entreprises ou les collectivités du Québec.

DEC a été présent pour aider les entreprises et les collectivités du Québec à faire face à la pandémie de COVID-19. De ce fait, l'année 2023-2024 a enregistré des niveaux de dépenses importants en raison de la poursuite des initiatives de relance économique.

L'année 2024-2025, quant à elle, a enregistré des dépenses inférieures à l'année précédente, les initiatives de relance économique ayant pris fin le 31 mars 2024. DEC retournait alors à des niveaux de référence comparables à ceux d'avant la pandémie.

L'année 2025-2026 a été marquée par l'entrée en vigueur de tarifs douaniers imposés par les États-Unis ainsi que par la volonté du gouvernement du Canada de réorienter les activités des entreprises vers des secteurs stratégiques pour l'avenir du Canada. DEC participe aux efforts par l'entremise de deux nouvelles initiatives : l'Initiative régionale de réponse tarifaire et l'Initiative régionale d'investissement dans la défense. Ces initiatives permettront aux entreprises d'être résilientes face au contexte économique en constante évolution.

L'onglet Finances de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC fournit davantage de renseignements financiers sur les exercices précédents.

## Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Le tableau 8 présente les dépenses prévues de DEC au cours des trois prochains exercices relativement à sa responsabilité essentielle et à ses services internes.

**Tableau 8 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)**

| Responsabilité essentielle et services internes | Dépenses prévues 2026-2027 | Dépenses prévues 2027-2028 | Dépenses prévues 2028-2029 |
|---|---|---|---|
| Développer l'économie du Québec | 390 355 805 $ | 375 566 345 $ | 273 048 352 $ |
| Services internes | 25 481 705 $ | 24 935 524 $ | 21 228 609 $ |
| **Total** | **415 837 510 $** | **400 501 869 $** | **294 276 961 $** |

**Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices**

En 2026-2027 et 2027-2028, conformément aux priorités gouvernementales, DEC poursuivra la mise en œuvre d'initiatives nationales temporaires en vue, notamment, de réorienter l'économie canadienne.

L'année 2028-2029 marquera d'ailleurs la fin de la majorité des initiatives temporaires, entraînant un retour pour DEC à ses niveaux de financement de base. Ces initiatives, ponctuelles et ciblées, prendront fin dans l'ordre suivant :

- Le Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI) (2026-2027);
- L'Initiative d'innovation quantique régionale (IQR) (2027-2028);
- L'Initiative régionale d'investissement dans la défense (IRID) (2027-2028);
- L'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT) (2027-2028);
- L'Initiative régionale d'intelligence artificielle (IRIA) (2028-2029);
- Le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) (2029-2030).

Par ailleurs, à partir de 2026-2027 et pour les années subséquentes, les mesures issues de l'examen exhaustif des dépenses entreront en vigueur. Cet examen approfondi des programmes et des dépenses pangouvernementales vise à trouver un équilibre entre la discipline budgétaire, la prestation de services de qualité aux Canadien(ne)s et le rôle de catalyseur de la croissance économique. Cet exercice permettra d'assurer que les dépenses gouvernementales sont viables et consacrées aux programmes et aux activités qui correspondent aux priorités du gouvernement. Ces réductions, progressives jusqu'en 2028-2029 et permanentes par la suite, auront des impacts sur les budgets disponibles de DEC pour les prochaines années.

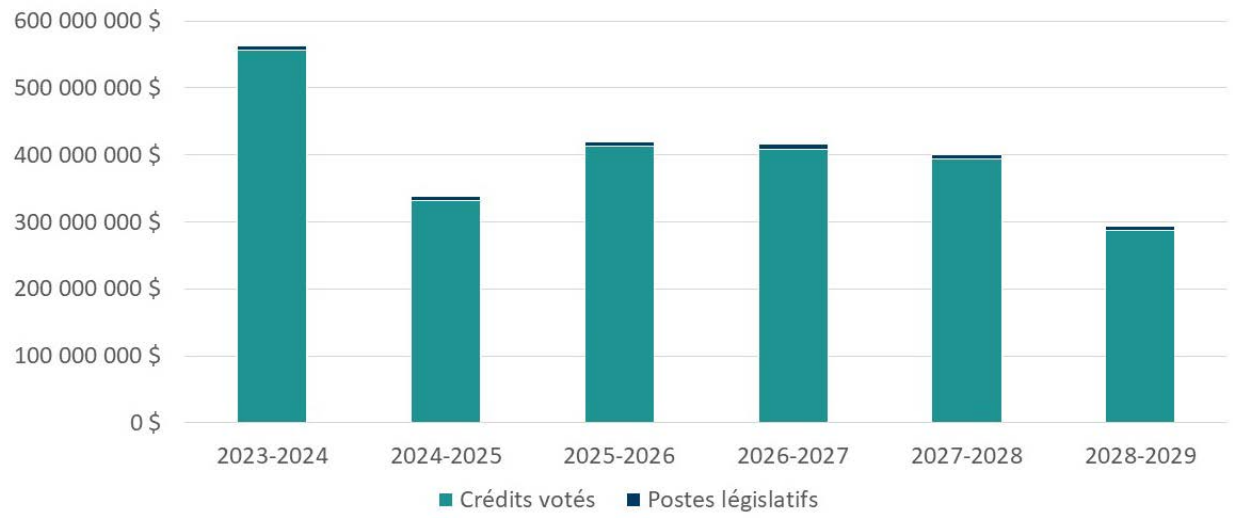
L'onglet Finances de la page Infographie pour DEC dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements financiers plus détaillés en ce qui concerne les exercices précédents.

# Financement

Cette section donne un aperçu du financement voté et législatif du ministère pour sa responsabilité essentielle et ses services internes.

Le graphique 1 résume le financement approuvé, voté et législatif, du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

**Graphique 1 : Financement approuvé (voté et législatif) pour une période de six exercices**




**Version textuelle du graphique 1**

| Exercice | Crédits votés | Postes législatifs | Total |
|---|---|---|---|
| 2023-2024 | 556 986 030 $ | 6 196 772 $ | 563 182 802 $ |
| 2024-2025 | 331 562 334 $ | 6 068 106 $ | 337 630 440 $ |
| 2025-2026 | 413 805 481 $ | 5 901 211 $ | 419 706 692 $ |
| 2026-2027 | 408 738 988 $ | 7 098 522 $ | 415 837 510 $ |
| 2027-2028 | 393 524 253 $ | 6 977 616 $ | 400 501 869 $ |
| 2028-2029 | 287 983 355 $ | 6 293 606 $ | 294 276 961 $ |

**Analyse du financement voté et législatif pour une période de six exercices**

Les dépenses de DEC varient au fil du temps, principalement en fonction du financement temporaire et ciblé reçu pour soutenir des initiatives ponctuelles, en réponse à la conjoncture économique ou à des événements ayant un impact significatif sur les entreprises ou les collectivités du Québec. Pour plus de détails sur la fluctuation des dépenses au cours des six exercices visés, consultez les sections qui précèdent.

Les crédits votés correspondent au financement approuvé par vote parlementaire chaque année dans le cadre du projet de loi budgétaire. Ces crédits sont attribués pour financer les programmes et activités du ministère, qu'ils soient réguliers ou ponctuels.

Les postes législatifs, quant à eux, se réfèrent au financement préalablement établi par des lois existantes et ne nécessitant pas d'approbation parlementaire annuelle. À DEC, le financement législatif fait référence principalement au régime d'avantages sociaux du personnel.

Consultez les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de DEC.

# Faits saillants des états financiers

Cette section présente les états financiers (non audités) de DEC pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Le tableau 9 résume les charges et les revenus pour 2025-2026 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

**Tableau 9 : État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)**

| Renseignements financiers | Résultats réels 2025-2026 | Résultats prévus 2025-2026 | Différence (résultats réels moins résultats prévus) |
|---|---|---|---|
| Total des charges | 281 843 332 $ | 234 284 486 $ | 47 558 846 $ |
| Total des revenus | 0 $ | 0 $ | 0 $ |
| Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts | 281 843 332 $ | 234 284 486 $ | 47 558 846 $ |

**Analyse des charges et des revenus pour 2025-2026**

L'écart des charges réelles de 2025-2026 est de 47,6 millions (20,3 %) par rapport aux charges nettes prévues, s'explique principalement par le montant des paiements de transfert supérieur à la prévision (dépenses réelles de 243 millions comparativement aux dépenses prévues de 202 millions).

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2025-2026 proviennent de l'état des résultats prospectif et des notes de 2025-2026 de DEC.

Le tableau 10 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

**Tableau 10 : État condensé des résultats (non audité) pour 2024-2025 et 2025-2026 (en dollars)**

| Renseignements financiers | Résultats réels 2025-2026 | Résultats réels 2024-2025 | Différence (2025-2026 moins 2024-2025) |
|---|---|---|---|
| Total des charges | 281 843 332 $ | 213 522 467 $ | 68 320 865 $ |
| Total des revenus | 0 $ | 0 $ | 0 $ |
| Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts | 281 843 332 $ | 213 522 467 $ | 68 320 865 $ |

**Analyse des différences de charges et de revenus entre 2024-2025 et 2025-2026**

**Les charges**
En 2025-2026, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 281,8 M$, une augmentation de 68,3 M$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de 32 % est attribuable principalement à la hausse des paiements de transfert. DEC a reçu des fonds additionnels afin de poursuivre la livraison des initiatives ponctuelles et ciblées, ce qui explique la hausse des dépenses.

Les charges en paiement de transfert – qui totalisent 223,4 M$ – ont augmenté de 47,66 % entre 2024-2025 et 2025-2026.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 58,5 M$ et sont en baisse de 6,08 % par rapport à l'an passé.

**Les revenus**
Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors de défaut de paiement.

Le tableau 11 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

**Tableau 11 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2026 (en dollars)**

| Renseignements financiers | Exercice en cours (2025-2026) | Exercice précédent (2024-2025) | Différence (2025-2026 moins 2024-2025) |
|---|---|---|---|
| Total des passifs nets | 24 285 594 $ | 19 165 226 $ | 5 120 368 $ |
| Total des actifs financiers nets | 20 691 094 $ | 15 514 703 $ | 5 176 391 $ |
| Dette nette du ministère | 3 594 500 $ | 3 650 522 $ | (56 022 $) |
| Total des actifs non financiers | 646 484 $ | 1 249 062 $ | (602 578 $) |
| Situation financière nette du ministère | (2 949 016 $) | (2 401 461 $) | (547 555 $) |

**Analyse du passif et de l'actif du ministère depuis le dernier exercice**

**Les passifs**
Au 31 mars 2026, le passif net de DEC s'élevait à 24,3 M$, une augmentation de 26,7 % par rapport à 2024-2025. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des créditeurs et charges à payer nets qui représentent 85,2 % (20,7 M$) du total des passifs nets.

Les indemnités de vacances et congés compensatoires ainsi que les avantages sociaux futurs occupent respectivement 11,5 % (2,8 M$) et 2,65 % (3,3 M$) du passif net de l'organisation.

**Les actifs**
Au 31 mars 2026, les actifs financiers nets se chiffraient à 20,7 M$, en hausse de 33,4 % par rapport au total de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 4,9 M$, en hausse de 31,8 % des montants à recevoir du trésor pour acquitter les passifs nets aussi en hausse.

Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 0,6 M$ au 31 mars 2026, en baisse de 48,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par une diminution de 56,7 % des immobilisations corporelles.

# Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Le tableau 12 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées à la responsabilité essentielle et aux services internes de DEC pour les trois exercices précédents.

**Tableau 12 : Ressources humaines réelles pour la responsabilité essentielle et les services internes au cours des trois exercices précédents**

| Responsabilité essentielle et services internes | Équivalents temps plein réels en 2023-2024 | Équivalents temps plein réels en 2024-2025 | Équivalents temps plein réels en 2025-2026 |
|---|---|---|---|
| Développer l'économie du Québec | 215 | 211 | 199 |
| Services internes | 164 | 167 | 145 |
| **Total** | **379** | **378** | **344** |

**Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices**

Pour les années 2023-2024 et 2024-2025, les équivalents temps pleins pour DEC sont demeurés stables.

En 2025-2026, l'Initiative pour des dépenses publiques responsables, visant à recentrer les dépenses gouvernementales, a réduit progressivement les effectifs du ministère (notamment par attrition). De même, DEC se prépare également à mettre en œuvre les mesures résultant de l'examen exhaustif des dépenses dès 2026-2027.

Le tableau 13 présente les équivalents temps plein prévus pour la responsabilité essentielle et les services internes de DEC au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

**Tableau 13 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes pour les trois prochains exercices**

| Responsabilité essentielle et services internes | Équivalents temps plein prévus en 2026-2027 | Équivalents temps plein prévus en 2027-2028 | Équivalents temps plein prévus en 2028-2029 |
|---|---|---|---|
| Développer l'économie du Québec | 213 | 204 | 179 |
| Services internes | 144 | 136 | 128 |
| **Total** | **357** | **340** | **307** |

**Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices**

En 2026-2027 et 2027-2028, les effectifs demeureront stables en comparaison à 2025-2026, malgré les mesures mises en place dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses et la fin du Programme pour la croissance du tourisme (PCT) et du supplément d'appoint du programme de Croissance économique régionale par l'innovation (CERI). Cette stabilité s'explique par la mise en œuvre de deux initiatives nationales ponctuelles phares et adaptées au contexte économique actuel : l'Initiative régionale d'investissement dans la défense (IRID) et l'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT).

Ces initiatives prendront fin le 31 mars 2028. Par conséquent, DEC connaîtra une diminution de ses équivalents temps plein au cours de l'année 2028-2029. Cette année constituera par ailleurs la phase la plus marquée de réduction des effectifs dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses.

# Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de DEC :

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes plus
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

# Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque exercice des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses

fiscales fédérales. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'analyse comparative entre les sexes plus liés aux dépenses fiscales.

# Renseignements ministériels

## Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly

Administrateur général : Sony Perron

Portefeuille ministériel : Développement économique Canada pour les régions du Québec

Instrument habilitant : Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Année de constitution : 2005

## Coordonnées du ministère

Adresse postale :

800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Numéro de téléphone : 514-283-6412

Télécopieur : 514-283-3302

Site Web: https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-regions-quebec.html

# Définitions

**analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)** (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et à d'autres initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons de faire preuve de davantage d'inclusion et d'adaptation ainsi que les méthodes permettant de cerner et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

**cadre ministériel des résultats** (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

**cible** (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis.

**crédit** (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

**dépenses budgétaires** (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

**dépenses législatives** (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

**dépenses non budgétaires** (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

**dépenses prévues** (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les données financières présentées dans leur plan ministériel et rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le crédit énonce également les conditions régissant les dépenses.

**entreprise autochtone** (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada (Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones).

**équivalent temps plein** (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé ou d'une employée divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur.

Par exemple, une personne qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

**indicateur de rendement** (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

**indicateur de résultat ministériel** (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative pour évaluer les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (horizontal initiative)

Programme, projet ou autre initiative amenant deux ministères fédéraux ou plus à recevoir du financement pour travailler en collaboration à un résultat commun habituellement lié à une priorité gouvernementale et que les ministres y participant conviennent de désigner horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment l'exigence selon laquelle le ministère responsable doit rendre compte des dépenses et des résultats communs.

**plan** (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel** (Departmental Plan)

Exposé des activités prévues et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois exercices. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorité ministérielle** (departmental priority)

Activité, plan ou projet sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'atteindre les résultats ministériels attendus.

**priorités gouvernementales** (government priorities)

Aux fins du rapport sur les résultats ministériels 2025-2026, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2025.

**programme** (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

**rapport sur les résultats ministériels** (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**rendement** (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été dégagées.

**répertoire des programmes** (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et des ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à l'atteinte de ses résultats.

**responsabilité essentielle** (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

**résultat** (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère ou liées à une politique, un programme ou une initiative.

**résultat ministériel** (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.